

# **Le communiqué du Conseil des ministres du mercredi 23 mars 2016**

Le Président Macky SALL a réuni le Conseil des Ministres, ce mercredi 23 mars 2016, à 10 heures, au Palais de la République.

A l'entame de sa communication, le Chef de l'Etat félicite tous les sénégalais qui se sont mobilisés à l'occasion du Référendum du 20 mars 2016, pour accomplir, dans le calme et en toute responsabilité, leur devoir citoyen.

Il associe à ses félicitations le Ministre de l'Intérieur, les Forces de défense et de sécurité, l'Administration territoriale, la Direction générale des élections, la CENA, les autres services de l'Etat et tous les acteurs du processus, qui ont permis la bonne organisation du scrutin sur l'ensemble du territoire national et à l'étranger.

En attendant la proclamation officielle des résultats du référendum, les chiffres provisoires indiquent la victoire du « OUI » et consacrent la validation, par le Peuple sénégalais souverain, du projet de révision de la Constitution. Dès lors, le Chef de l'Etat demande au Gouvernement d'engager les diligences nécessaires à l'adoption et à l'entrée en vigueur, dans les meilleurs délais, de tous les textes législatifs et réglementaires relatifs à la révision de la Constitution.

Concluant sur ce point, le Président de la République rappelle au Gouvernement l'importance primordiale qu'il accorde au dialogue politique, gage de la modernisation de notre système démocratique, et l'impératif d'intensifier les réalisations du Plan Sénégal Emergent, afin d'asseoir dans l'équité, le bien être durable des populations.

Saisissant par ailleurs la célébration de la fête de Pâques, le Chef de l'Etat adresse, au nom de la Nation, ses chaleureuses félicitations et ses meilleurs vœux à la communauté chrétienne, en cette période sainte de communion, de ferveur religieuse exceptionnelle et de prière, pour la paix, la stabilité et la prospérité du Sénégal.

Poursuivant son propos autour de la priorité spéciale que constituent le désenclavement et la redynamisation économique de la Casamance, le Chef de l'Etat rappelle les efforts importants et soutenus consentis par l'Etat pour le développement durable de la zone Sud du Sénégal, notamment la réalisations d'infrastructures routières et maritimes de grande envergure, le statut de zone touristique prioritaire d'intérêt national conféré à la Casamance, la baisse du billet du bateau entre Dakar et Ziguinchor à cinq mille (5000) FCFA, le Projet Pôle de Développement de la Casamance (PPDC) dont les premiers résultats sont fort encourageants.

Dans cette dynamique, le Président de la République engage le Gouvernement à accélérer les travaux de la section restante de la RN6, à entamer, dans les meilleurs délais, des concertations régulières avec tous les acteurs du transport et à poursuivre le dialogue fécond avec le Gouvernement du pays frère de la Gambie, en vue de trouver des solutions durables pour assurer la continuité permanente de la desserte terrestre de la région naturelle de Casamance.

Abordant enfin la nécessité de renforcer le pilotage stratégique des grands projets présidentiels, notamment le Train Express régional (TER) Dakar-Diamniadio-AIBD qui est l'un des projets phares de son mandat, le Chef de l'Etat rappelle au Gouvernement l'urgence de faire prendre toutes les dispositions techniques, administratives et financières, afin d'assurer le lancement effectif des travaux du TER, dans le courant de l'année 2016, et de veiller au cadrage optimal du schéma de financement et de l'agenda de réalisation du TER.

Le Président de la République a clos sa communication sur son agenda diplomatique et le suivi de la coopération, notamment en informant le Conseil du voyage qu'il a effectué le samedi 19 mars 2016, en Côte d'Ivoire, pour présenter ses condoléances et celle de la Nation, au Peuple ivoirien frère et lui exprimer notre solidarité, suite à l'attentat terroriste perpétré à Grand Bassam le 13 mars dernier.

Le Premier Ministre a axé sa communication du jour sur l'accélération de la réalisation des projets d'infrastructures, le développement des secteurs productif et social, avant de rendre compte de la coordination de l'activité gouvernementale.

Le Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a fait le point de la situation africaine et internationale.

Le Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan a fait le point de la conjoncture économique nationale et internationale, avant de rendre compte de la mission effectuée par le Fonds Monétaire International (FMI), du 01er au 11 mars 2016, au Sénégal.

Le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique a rendu compte de l'organisation du référendum du 20 mars 2016 qui s'est bien déroulé sur toute l'étendue du territoire national et à l'étranger.

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Equipement rural a fait part au Conseil de la préparation de la campagne de contre-saison et du suivi de la campagne de commercialisation agricole.

Le Ministre de la Fonction publique, de la Rationalisation des Effectifs et du Renouveau du Service public a fait le point de la préparation du Forum national de l'Administration prévu les 09 et 10 avril 2016 au Centre international de Conférences Abdou DIOUF de Diamniadio (CICAD).

Le Ministre auprès du Président de la République en charge du Suivi du Plan Sénégal Emergent a rendu compte de l'état d'avancement des différents projets et réformes.

Au titre des mesures individuelles, le Président de la République a pris les décisions suivantes :

Monsieur Amadou DABO, Ambassadeur, précédemment Directeur des Partenariats et de la Promotion économique et culturelle au Ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur, est nommé Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de Son Excellence Monsieur Andrzej DUDA, Président de la République de Pologne, en remplacement de Monsieur Khaly Adama NDOUR, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Abdourahmane KOITA, Enseignant-chercheur, est nommé Consul général de la République du Sénégal à Bordeaux, en remplacement de Monsieur Mbaye Lô TALL, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;

Monsieur Papa Modou NDIAYE, Ingénieur polytechnicien option Génie civil, est nommé Administrateur du Fonds d'Entretien routier autonome du Sénégal (FERA), en remplacement de Monsieur Sagar DRAME, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;

Docteur Chérif DIALLO, Enseignant chercheur en Informatique, est nommé Directeur des Technologies de l'Information et de la Communication au ministère des Postes et des Télécommunications, en remplacement de Monsieur Mallé NDIAYE, appelé à d'autres fonctions.